



**COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 02 FEVRIER 2021**

L'an deux mille vingt et un et le deux février à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle « Bourguine de Castillon » afin de respecter le protocole sanitaire, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Etaient présents : LORENZELLI Alain, TOFFOLI Joëlle, ROSSI Mireille, BISETTO Isabelle, GASSON Charlotte, BESCHI Léa, OMPRARET Laurent, CARPINELLA Lionel, DELPECH Stéphane, COLOMBIE Myriam, BAX Jacques, LEROUVREUR Dominique, DEBRAY GAUBE Karine

Excusés : BACHERE Bernard, EYMERY Sylvie
Monsieur BACHERE a donné procuration à Madame TOFFOLI

Monsieur Lionel CARPINELLA a été élu secrétaire de séance.

Approbation du conseil municipal du 01 décembre 2020
Approbation des décisions du Maire

DELIBERATIONS :

- acceptation de nouvelles communes ayant demandé leur adhésion au SIVU chenil fourrière
- demande de dérogation du temps scolaire
- adhésion au groupement de commandes pour l'opération collective de rénovation de l'éclairage intérieur des bâtiments publics tertiaires en Albret
- subventions aux associations
- vote du budget primitif 2021

DIVERS :

Discussion sur le projet d'achat de la maison Planés à Bruch : faire une proposition aux propriétaires entre 25000€ et 30000€.